

# La ville d'Ecully

## Enseignement

Vous trouverez dans cette rubrique toutes les informations concernant les écoles maternelles et élémentaires, les inscriptions scolaires et la restauration ainsi que les collèges et lycées.



### Écoles primaires

Depuis la rentrée 2017, les rythmes scolaires sont les suivants : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Ils...





## Inscriptions scolaires

Consultez toutes les informations concernant les inscriptions scolaires ainsi que les différentes pièces à fournir.



## Restauration scolaire

La restauration scolaire est un service payant, proposé entre 11h30 et 13h20, dans toutes les écoles publiques de la commune.





## Établissements secondaires

Vous trouverez ci-dessous les différents établissements secondaires de la commune (collèges et lycées).



## Contacts utiles



## MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération  
CS 80212  
69134 écully Cedex

### HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h

Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même  
horaires sauf lundi : journée continue  
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout  
accepter

Personnaliser